

MESSAGE  #34 pour la MONTÉRÉGIE-EST, mardi 27 juin 2017

Mises à jour téléphoniques, 450-427-0344 ou sans frais 1-888-799-9599 avec les options :

- #3 Message pour le secteur de **Rougemont**
- #4 Message pour le secteur de **Missisquoi**

INSECTES : Le dépistage est très important, il permet de mieux cibler les traitements nécessaires et d'éviter ceux qui ne le sont pas. Les techniques de dépistage de certains insectes sont abordées dans quelques capsules vidéo disponibles sur le site de l'IRDA et d'AGyours :

- o [Le carpocapse](#)
- o [La mouche de la pomme](#)

CARPOCAPSES : Selon les modèles mathématiques, le stade de 50% d'adultes de première génération (405DJ base 10) est atteint depuis le 24 juin pour les sites les plus chauds du secteur de Rougemont et le sera au cours des prochains jours pour les sites les plus chauds du secteur de Missisquoi. Quelques vergers ont atteint le seuil de traitement de 10 captures durant 2 semaines consécutives.

Pour consulter l'activité du carpo pour les prochains jours, consultez les graphiques à la fin du document ainsi que leur [interprétation](#).

Les premiers traitements seraient à planifier pour les prochains jours selon les degrés-jours ou le produit qui sera utilisé : ovicide et/ou larvicide.

Caractéristiques de quelques produits:

Produits	Groupe	Ovicide	Larvicide	Produits	Groupe	Ovicide	Larvicide
ALTACOR	28	1	4	IMIDAN	1b	2	3
ASSAIL	4A	3	2	INTREPID	18	3	3
CALYPSO	4A	3	2	RADIANT SC	5	0	4
CONFIRM	18	1	3	RIMON (produit appliqué avant la ponte)	15	4	0
DELEGATE	5	0	4				
EXIREL	NA	-	4	VIROSOFT	virus		2

1 = faible, 2= passable, 3= bonne, 4 = excellente

Si vous devez intervenir contre plusieurs ravageurs en même temps, consultez [SAgE Pesticides](#) et sélectionnez tous les insectes contre lesquels vous devez intervenir afin de pouvoir le faire avec un seul produit.

Les traitements en dilué sont recommandés contre cet insecte. Pour tous les traitements contre le Carpocapse vous devez **assurer une bonne couverture en appliquant un minimum de 500 à 1000L**

d'eau par hectare selon le gabarit des arbres. Ne pas faire de traitement un rang sur deux et assurez-vous d'atteindre le centre des arbres.

Stratégies de traitement avec des insecticides :

- Si vous avez des pièges **Multipher I** : le seuil pour effectuer votre 1^{er} traitement est de plus de 10 captures de carpocapse (papillon), pendant deux semaines consécutives.

Exemple :

	27 mai	3 juin	10 juin	17 juin
Nb capture	3	10	12	2
Bilan au 3 juin	3 + 10 = 1x10 et plus = seuil non atteint			
Bilan au 10 juin		10 + 12 = 2x10 et plus = seuil atteint		
Bilan au 17 juin			12 + 2 = 1x10 et plus = seuil non atteint	

Si vous n'avez pas de pièges, votre stratégie peut être basée sur l'accumulation des degrés-jour en base 10 (accumulations depuis le 1 mars 2017).

		340	380	450
Secteur	26 juin	Atteinte du seuil en degrés-jour prévue le		
Dunham	382	22 juin [*]	26 juin	4 juillet ^N
Farnham	433	18 juin	21 juin	29 juin [*]
Garagona	390	21 juin [*]	25 juin	4 juillet ^N
Granby	379	23 juin [*]	27 juin [*]	5 juillet ^N
Rougemont	415	19 juin	23 juin	1 ^{er} juillet [*]
St-Bruno	424	18 juin	22 juin	30 juin [*]
Ste-Cécile	385	22 juin [*]	26 juin	4 juillet ^N
St-Hilaire	420	18 juin	22 juin	30 juin [*]
St-Paul	426	18 juin	22 juin	30 juin [*]

^N Estimé à partir des normales 1998-2010.

*Prévisions

Si vous n'avez pas de pièges et que vous avez eu des dommages importants l'année dernière, il est fortement recommandé d'adopter une stratégie à 3 traitements pour la saison en cours :

- Si vous utilisez **Rimon**, votre premier traitement devrait se situer autour de **340 degrés-jours ET AVANT LA PONTE DES OEUFS**
- Si vous utilisez **Assail, Calypso ou Intrepid**, votre premier traitement devrait se situer autour de **380 degrés-jours**.
 - 1^{er} traitement : produit ovicide et larvicide
 - 2^{ème} traitement : 2 à 3 semaines plus tard sur les larves avec un larvicide : ALTACOR, EXIREL ou DELEGATE, RADIANT SC.
 - 3^{ème} traitement : contre les larves, environ 2 semaines après le second traitement.

Si vous n'avez pas de piège et que votre historique de dommage est de faible à modéré, vous pouvez adopter une stratégie à un ou deux traitements :

- 1^{er} traitement : contre les larves avec un larvicide (ALTACOR, EXIREL ou DELEGATE, RADIANT SC) probablement vers la fin juin, début juillet (autour de **450-500 degrés-jours**).
- 2^{ème} traitement : contre les larves environ 2 semaines après le premier traitement

Les traitements en dilué sont recommandés contre cet insecte. Pour tous les traitements contre le carpocapse vous devez **assurer une bonne couverture en appliquant un minimum de 500 à 1000L d'eau par hectare selon le gabarit des arbres**. Ne pas faire de traitement un rang sur deux et assurez-vous d'atteindre le centre des arbres.

Afin de **prévenir la résistance des insectes** il est préférable d'alterner les insecticides de groupes différents. Voici un tableau tiré de **[l'affiche PFI 2017](#)** qui montre les insecticides homologués contre le carpocapse de la pomme, leur groupe chimique et leur efficacité sur les œufs et les larves.



Stratégies de traitement avec la confusion sexuelle:

Le seuil d'intervention est atteint si 1 pomme sur 200 est endommagée (0.5%). Si vous utilisez des **[pièges DELTA](#)**, le seuil économique pour intervenir est de 4 à 6 captures/semaine/piège. Consultez votre conseiller pour déterminer si un traitement est justifié (pression, antécédents). Selon l'emplacement où le seuil est atteint, un traitement de bordure pourrait être recommandé.

[MOUCHE DE LA POMME](#) : Pensez à nettoyer vos pièges. Le dépistage devrait commencer prochainement. Les seuils de traitement avec des produits conventionnels sont: deux mouches par piège en moyenne ou une seule si on exporte. Dix jours après un premier traitement, on nettoie les pièges et on attend un seuil de 5 mouches par piège avant de faire un second traitement.

Si vous utilisez le **[GF-120](#)**, vous pouvez commencer les applications dès que les pièges indiquent la présence de mouches. Délai de 7 jours avant la récolte.

MITES : Le seuil en juin est de 2½ formes mobiles par feuille (20% des feuilles avec au moins 4 formes mobiles) et celui de juillet est de **5 formes mobiles par feuille** (23% des feuilles avec au moins 8 formes mobiles ou un total de 15 formes mobiles et œufs). Pour un aperçu des traitements actuellement possibles consultez **[l'affiche PFI 2017](#)**.

Attention aussi aux délais avant la récolte des produits que vous utilisez :

Produits	Délais avant la récolte	Produits	Délais avant la récolte
<u>Acramite 50WS</u>	7 jours	<u>Kanemite 15 SC</u>	14 jours
<u>Agri-Mek</u>	28 jours	<u>Nealta</u>	7 jours
<u>Envidor 240 SC</u>	7 jours	<u>Nexter</u>	25 jours

Si vous pensez devoir intervenir, consulter votre conseiller

TAVELURE :

Ce ne sont pas tous les produits (protectants vs éradicants) qui ont la même efficacité pour protéger les feuilles et les fruits en développement. L'efficacité de la redistribution des fongicides n'est pas la même sur un fruit ou sur une feuille.

Pour plus d'information sur la gestion des infections secondaires, vous pouvez consulter le [bulletin d'information No 6](#) paru le 24 juillet 2009 ou consultez la [fiche #103](#) du Guide PFI.

Attention aux délais avant la récolte des produits utilisés :

Produits commerciaux	Matière active	Délai de réentrée	Délai avant récolte	Groupe	Produits commerciaux	Matière active	Délai de réentrée	Délai avant récolte	Groupe
POLYRAM	Méthirame	24 h	45 j	M		Soufre	24 h	1 j	M
	Mancozèbe	24 h	45 j	M		Thirame	24 h	1 j	M
	Ferbame	36 h	7 j	M	SERENADE	<i>Bacillus subtilis</i>	4 h	0 j	NA
	Dodine	48 h	7 j	M	BURAN	Ail	12 h	0 j	NA
	Captane	48 h	7 j	M	Bicarbonate de potassium		0 j	0 j	NA
						Folpet	48 h	S.O.	M

Données extraites de SAgE Pesticides

ENGRAIS FOLIAIRES : si vous n'avez pas de traitement de protection tavelure à faire, pensez à appliquer quand même vos fertilisations foliaires. Fiche PFI #37.

Le calcium aidera à diminuer l'incidence du point amer. Si la température est supérieure à 25°C et par temps humide, retarder l'application. Les petites pommes absorbent mieux le produit que les plus grosses. Généralement, les applications sont faites : au début juillet (+ bore si besoin), à la mi-juillet (+ bore si besoin) et en août.

IRRIGATION : Surveillez bien les quantités de pluie qui tomberont au cours des prochains jours pour juger de la nécessité de démarrer l'irrigation dans vos vergers surtout pour les nouvelles plantations.

MÉTÉO : PRÉVISIONS HORAIRES INCLUANT VENTS

[Cowansville](#) [Dunham,](#) [Farnham,](#) [Franklin,](#) [Garagona,](#)
[Granby,](#) [Hemmingford,](#) [Henryville,](#) [Marieville](#) [Rougemont,](#)
[St-Bruno,](#) [Ste-Cécile,](#) [St-Hilaire,](#) [St-Paul](#)

Voyez venir la pluie (images radars)

http://weatheroffice.ec.gc.ca/radar/index_f.html?id=WMN et
<http://www.plandevol.navcanada.ca/Latest/francais/produits/radar/reg/que/Latest-composite-que-cappi.png>

Vous faites plus confiance aux prévisions américaines?

Prévision National Weather Service pour [FranklinVT](#) et pour [ChurubuscoNY](#) et radar de [BurlingtonVT](#).

Bonne Saison 2017!

[Karine Bergeron](#), agronome

1-800-472-4846, poste 4342

RÉCUPÉRATION DES CONTENANTS DE PESTICIDES



Les contenants de pesticides et de fertilisants pourront être rapportés de mai à octobre chez [plusieurs détaillants du Québec](#).

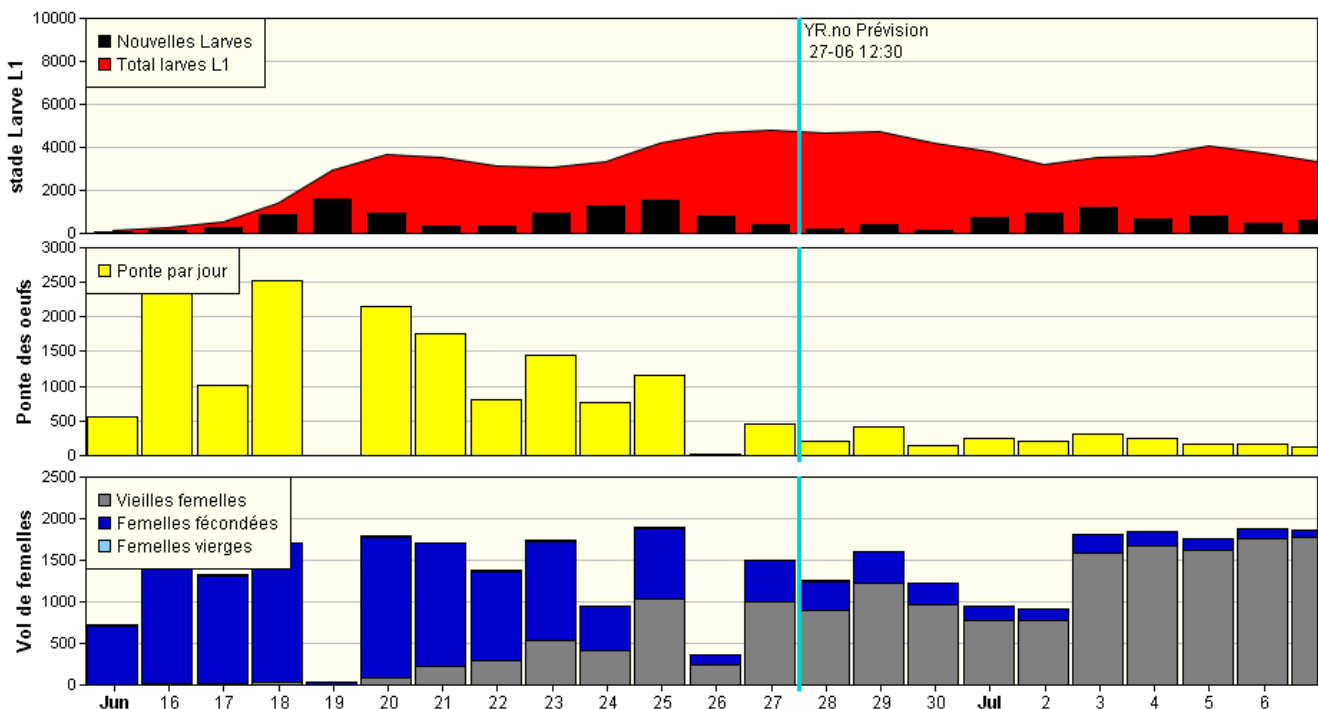
Vous devez apporter vos contenants **VIDES ET PROPRES** chez un détaillant de produits agricoles participant qui les accepte sans frais. Les [étapes préparatoires](#) consistent à rincer **trois fois ou une fois sous pression** les contenants vides et à **retirer le bouchon et le livret**

Attention producteurs du Québec : Cette année, la collecte des **produits périmés** se tiendra du **19 septembre au 5 octobre** [chez un détaillant près de chez vous](#).

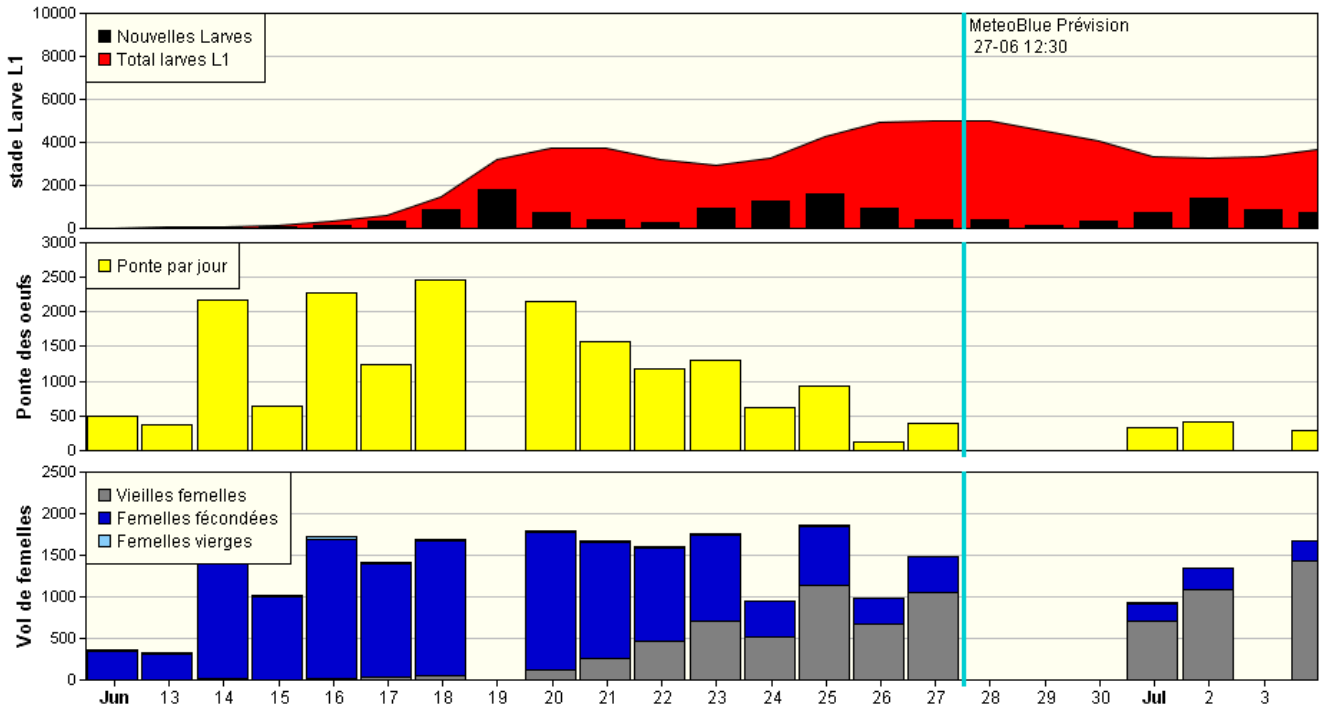
Les produits suivants seront acceptés :

- Les pesticides agricoles, homologués, périmés et non utilisés.
- Les médicaments (antibiotiques, bouteilles de vaccins, etc.), les désinfectants et les pesticides pour animaux de ferme et chevaux. Les produits acceptés portent une étiquette, un numéro de produit antiparasitaire ou une identification numérique de drogue (DIN). Ces produits sont principalement utilisés par les producteurs agricoles.

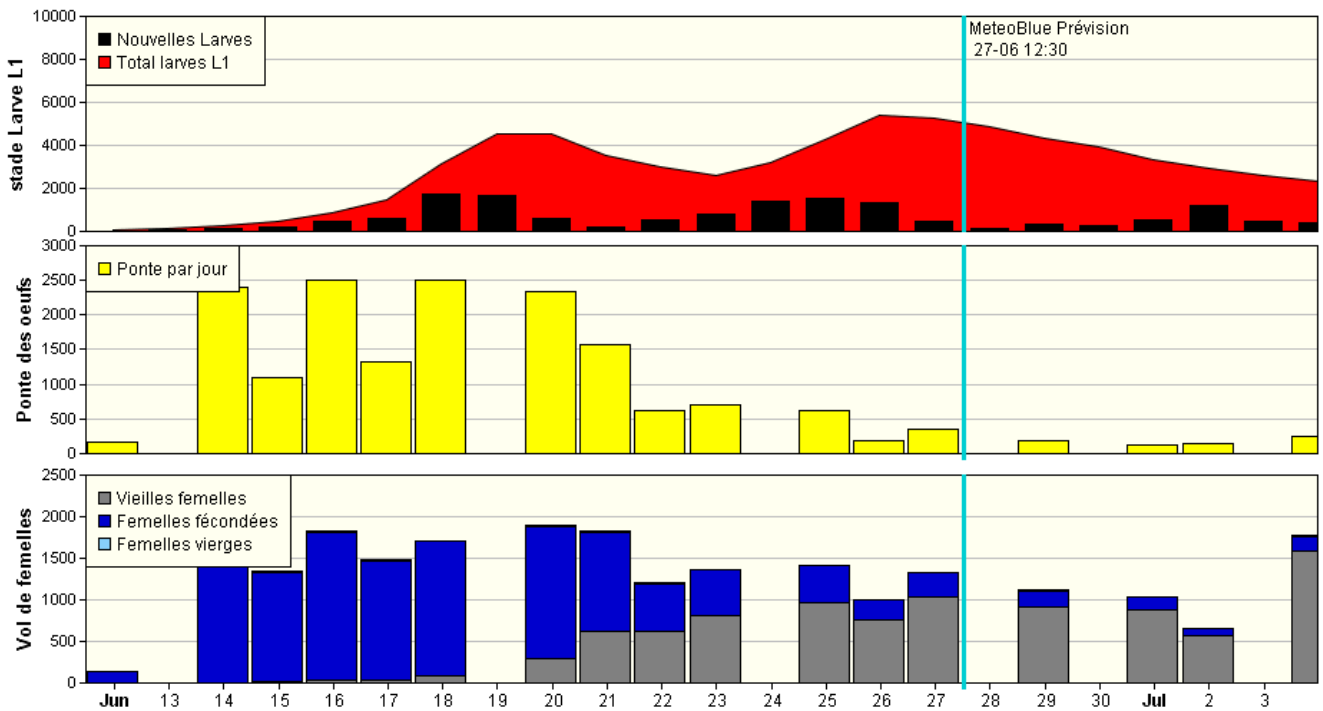
Rimpro-Cydia pour Dunham - 2017



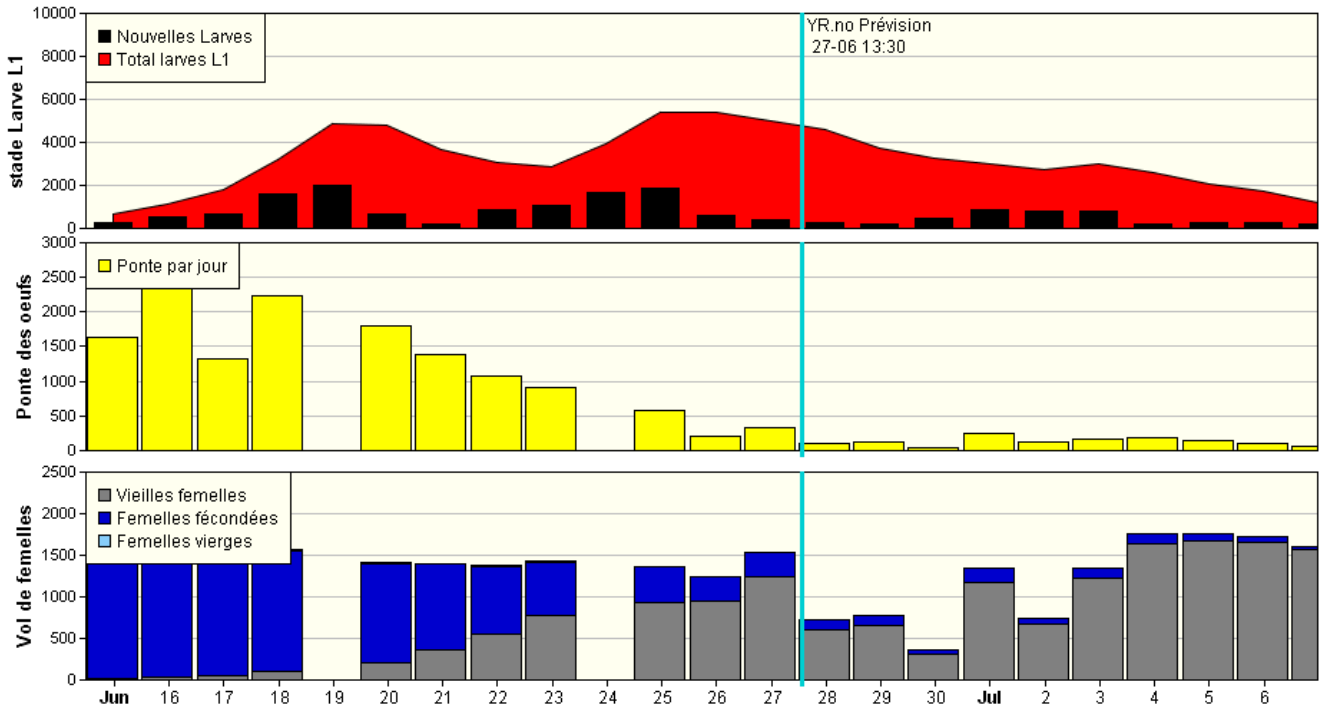
Rimpro-Cydia pour Garagona - 2017



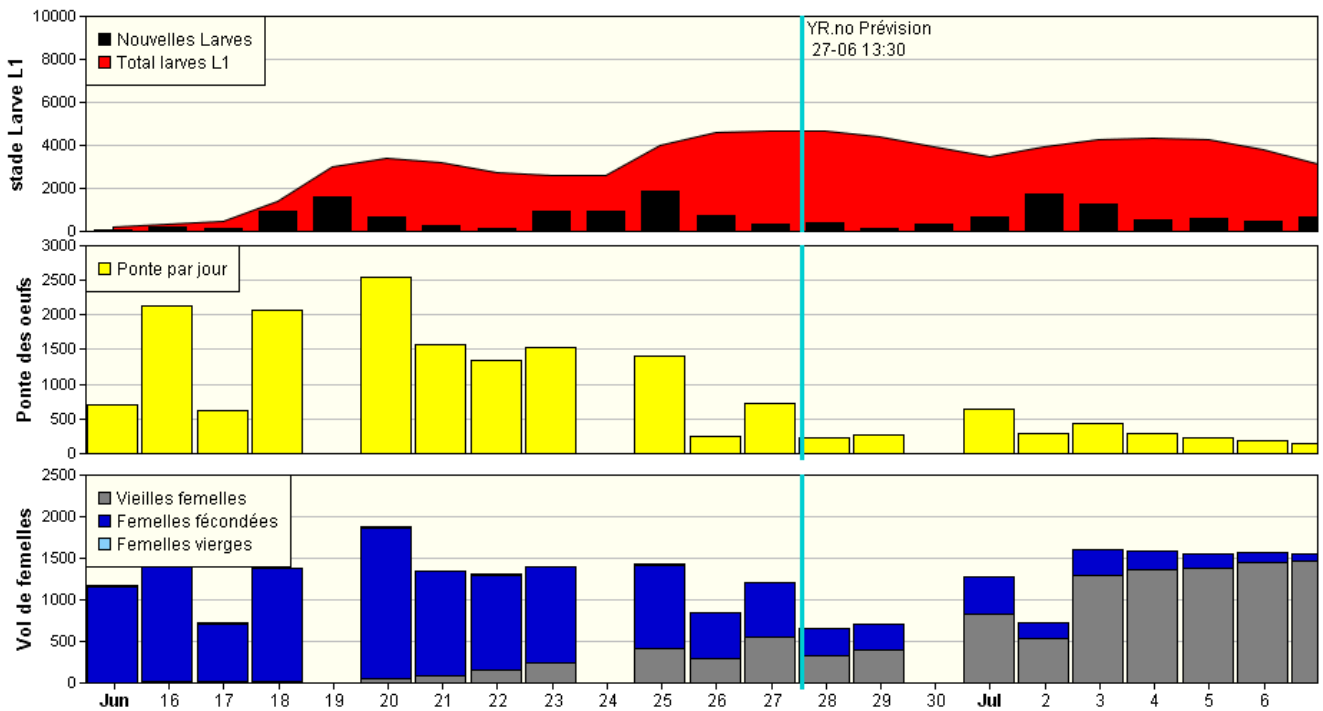
Rimpro-Cydia pour Rougemont - 2017



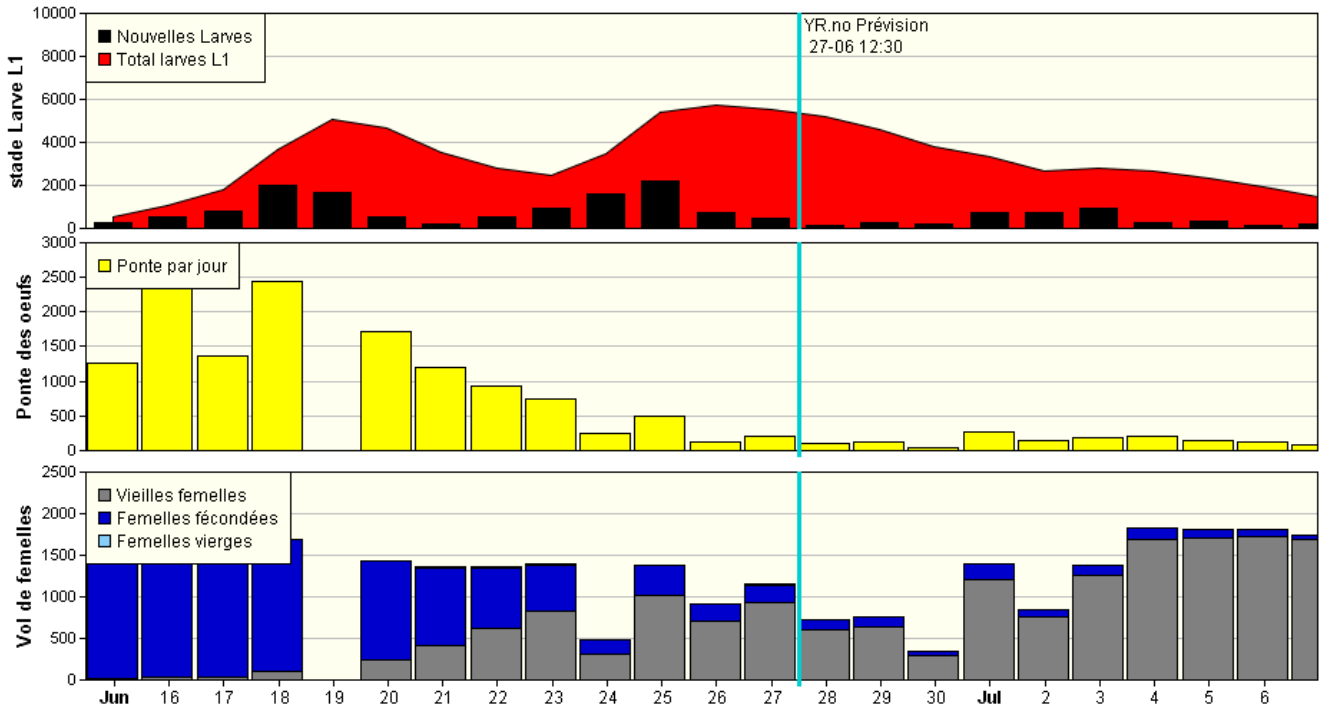
Rimpro-Cydia pour Saint Bruno - 2017



Rimpro-Cydia pour Ste-Cecile de Milton - 2017



Rimpro-Cydia pour St-Hilaire - 2017



Rimpro-Cydia pour Saint Paul d'Abbotsford - 2017

